



**ME BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI, ROZET, MONNET-SUETY,
FOREST, DE BOYSSON**
à BOURG EN BRESSE, 9 avenue Alsace Lorraine

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**D'UN APPARTEMENT T2 + PARKING
SIS à BELLEY (01300) 262 rue du Mortier
"Résidence Saint Yves"**

SUR LA MISE A PRIX DE 25.000,00 Euros Outre charges

ADJUDICATION le MARDI 07 JANVIER 2020 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE 01000 BOURG EN BRESSE

Sur la Commune de BELLEY (01300 – Ain) 262 Rue du Mortier, dans un ensemble immobilier dénommé "RESIDENCE SAINT YVES", composé d'un bâtiment unique élevé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages et comprenant 34 logements, ledit ensemble immobilier cadastré :

- **Section AS numéro 434**, lieudit "Rue du Mortier", pour 43 ares 16 centiares,
- **Section AS numéro 436**, lieudit "Rue de Mortier", pour 03 ares 20 centiares,

Les biens et droits immobiliers suivants :

LOT NUMERO DIX-HUIT (18) : Au premier étage, un **appartement de type T2** : entrée avec placard, séjour, kitchenette, dégagement, une chambre avec placard et salle de bains avec WC, balcon. Avec les 266/10.000èmes des parties communes générales. Et les 28/1.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment unique.

LOT NUMERO CINQUANTE DEUX (52) : Sur le parking, un **emplacement de stationnement aérien**. Et les 12/10.000èmes des parties communes générales.

Accès à la résidence par un portail motorisé avec digicode. Surface de la pièce principale : 23,96 m². Cuisine équipée. Balcon d'une surface de 7,67 m². Chauffage électrique. Superficie loi carrez : 40,66 m². Le bien est loué depuis Juin 2019. Loyer mensuel de 470 € charges comprises.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE (tribunal judiciaire à partir du 1er Janvier 2020), où il a été déposé.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN. Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

Pour Extrait
ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI
ROZET MONNET-SUETY FOREST DE BOYSSON

CA 48318 21/11/19